

N° 30



05
Février
2025

Fédération Luxembourgeoise de Basketball

Bulletin d'information officiel (BIO)

© Bulletin d'information officiel édité par la F.L.B.B. – Impression : Secrétariat FLBB

Bureaux et adresse postale : Maison des Sports 3, route d'Arlon L-8009 Strassen

Comptes bancaires :

Téléphone : (+352) 48 18 76 - 1

Fax : (+352) 48 21 14

E-mail : flbb@flbb.lu ou info@flbb.lu

Internet : www.luxembourg.basketball

RCSL F2301

BCEE IBAN LU31 0019 2000 0135 4000

CCP IBAN LU29 1111 0258 7371 0000

BIL IBAN LU13 0028 1532 8970 0000

BGL BNP Paribas IBAN LU48 0030 0847 7531 0000



SOMMAIRE

Information du Tribunal Fédéral

- Jugement de la séance du 30.01.25

Information aux clubs

- FLBB - Spuerkeess Journée Nationale du Basket
- ARA - Camps
- SOL – Tournois
- NIT - Tournoi
- LUXROLLERS – Match
- USH – Mini Camp

F.L.B.B. Tribunal Fédéral

Séance du 30 janvier 2025

Conc.: faits survenus à l'occasion du match n° 33133003
U-14 AS Soleuvre-Résidence Walferdange du 11 janvier 2025

Les faits reprochés :

Le coach de Résidence Walferdange, André DA CRUZ, licence n° 35065, aurait tenu en cours de match des propos déstabilisants à l'encontre du joueur U-14 de AS Soleuvre Matteo NOTTOLINI, licence n° 38320.

A la fin du match, le joueur Matteo NOTTOLINI aurait adressé au coach André DA CRUZ des propos discourtois. Sur ce, le coach aurait pris et retenu le joueur par le bras et levé sa main vers le visage du joueur.

L'officiel de table Gianni NOTTOLINI, sans licence FLBB et père du joueur, serait alors accouru vers le coach André DA CRUZ pour le frapper au visage avec le poing.

Alors que les deux adultes se sont retrouvés entremêlés au sol, le joueur Matteo NOTTOLINI aurait donné un coup de pied au dos du coach DA CRUZ.

Le Tribunal

Après avoir entendu et/ou lu en leurs positions ou témoignages les deux arbitres, les dénommés André DA CRUZ et Gianni NOTTOLINI, des témoins dont deux présents à l'audience, ainsi que la représentante de la FLBB.,

constate que :

les faits reprochés et décrits ci-devant sont établis.

Vu,

- les articles RA-14.1, RA-14.2. et RA-14.4.,
- les articles RA-14.8, SK-1., SK-30, SK-33.1, SK-33.2 et SK-33.3

Attendu que

- Gianni NOTTOLINI, sans licence FLBB, officie régulièrement comme officiel de match, est dès lors réputé avoir adhéré tacitement aux statuts, règlements et système judiciaire de la FLBB et a accepté à l'audience la compétence du présent tribunal,
- d'après les articles 1.1 et 4.2.1 du règlement officiel FIBA un coach fait partie de son équipe par opposition aux officiels de table, arbitres et commissaire; dès lors en absence de toute mention du coach dans les articles précités du barème de sanctions de la FLBB et indépendamment du type de licence du coach André DA CRUZ les faits perpétrés à son encontre sont à assimiler aux faits perpétrés contre un joueur
- une ordonnance pénale du 14 juillet 2024 a condamné le coach André DA CRUZ à un restant de peine d'une suspension de 3 (trois) journées de championnat avec sursis,
- l'article SK-1.10 prévoit, en cas de récidive endéans les délais prescrits, le doublement de la peine bénéficiant du sursis ainsi que le doublement de toute peine sanctionnant de nouvelles infractions,
- du fait qu'il a pu croire à une menace contre son fils, Gianni NOTTOLINI peut faire valoir certaines circonstances atténuantes,
- en raison de sa situation psychologique due aux faits subis et eu égard à son jeune âge, des circonstances atténuantes peuvent être retenues au bénéfice de Matteo NOTTOLINI,

le Tribunal Fédéral décide :

1. La saisine du tribunal par le conseil d'administration de la FLBB est recevable.
2. a) Le coach André DA CRUZ est reconnu coupable d'une voie de fait au sens de l'article SK-33.1 (« leichte Tätlichkeit ») et est condamné à une peine de suspension de 2 (deux) journées de compétition officielle et à une amende de 100.- € (cents Euros).
b) Du fait de la récidive, les peines sub a) se trouvent doublées et portées à 4 (quatre) journées de compétition officielle et 200.- € (deux cents Euros).
c) Du fait de la récidive, le sursis sur le restant de peine de l'ordonnance pénale du 14 juillet 2024 est annulé, le restant de peine de 3 journées est doublé et porté à 6 (six) journées de compétition officielle, sans sursis.
d) Au total des points b) et c) ci-devant, le coach André DA CRUZ, licence n° 35065 est condamné au total à une suspension fixe, sans sursis, de $4 + 6 = 10$ (dix) journées de compétition officielle et à une amende de 200.- € (deux cents Euros).
3. L'officiel Gianni NOTTOLINI, sans licence FLBB, est reconnu coupable d'une voie de fait au sens de l'article SK-33.3 (« schwere Tätlichkeit ») et condamné à une amende de 300.- € (trois cents Euros) et 5 (cinq) ans de suspension à compter de la publication du présent jugement dont 2 (deux) ans assortis du sursis.
4. Le joueur Matteo NOTTOLINI, licence n° 38320, est reconnu coupable d'une voie de fait au sens de l'article SK-33.2 («Tätlichkeit») et condamné à une suspension de 8 (huit) journées de compétition officielle dont 3 (trois) avec sursis.
5. Durant la suspension les prévenus sont interdits de terrain et de banc.
6. Les frais d'instance de 165,80 € sont à charge de Résidence Walferdange pour un tiers, soit 55,27 Euros, et à charge de AS Soleuvre pour deux tiers, soit 110, 53 Euros

Ainsi décidé et envoyé le 4 février 2025

Alphonse BERNS, Président, Pascal HUBERTY et Jecque WEILER, membres.

BBC ARANTIA LAROCLETTE

CAMP

2013

2016

ORGANISED BY

Osório
Joao P.

Abramavičius
Karolis



BRING YOUR GAME TO THE NEXT LEVEL



EASTER SKILL CAMP 2025

**GIRLS
& BOYS**

**BORN
2013-2016**

10.04.25 & 11.04.25

9:30 - 16:00

Inscription: bit.ly/AraCamp25_2013 - Deadline : 20/03



Price: 120EUR
1 T-Shirt & 1 lunch per day
Arantia players: 100 EUR

FILANO - Um Birkelt - Larochette



SPONSORED BY

BBC ARANTIA LAROCLETTE

CAMP

2009

2012

ORGANISED BY

Osório
Joao P.

Abramavičius
Karolis



BRING YOUR GAME TO THE NEXT LEVEL



EASTER
SKILL CAMP
2025

GIRLS
& BOYS

BORN
2009-2012

08.04.25 & 09.04.25

9:30 - 16:00

Inscription: bit.ly/AraCamp25_2009 - Deadline : 20/03



Price: 120EUR
1 T-Shirt & 1 lunch per day
Arantia players: 100 EUR

FILANO - Um Birkelt - Larochette



SPONSORED BY

23.02.25

**CENTRE SPORTIF
RENÉ HARTMANN
DUDELANGE**



JOURNÉE NATIONALE DU BASKET

PLACES LIMITEES

INSCRIPTION JUSQU'AU 10.02.25

*We still need
more girls,
don't forget to
subscribe!!*



SPUERKEESS

**PROGRAMME:
SKILLS CHALLENGE
3X3 TORUNAMENT**

**U12
U14**

**I
N
T
E
R
N
A
T
I
O
N
A
L

T
O
U
R
N
A
M
E
N
T**

14./15.06.2025

Save the date!

**Org: BBC AS SOLEUVRE
Hall SPORTIKUSS**

**2 rue Jean Anen L - 4413 SOLEUVRE
2 halls as well as 5 courts will be available**



**B
O
R
N
2
0
1
1
A
N
D**

**Y
O
U
N
G
E
R**

**F
O
R
B
O
Y
S
O
R
M
I
X
E
D

U
1
4**

**The enrolment will be validated after reception
of the guarantee payment 100€ .**

Registration deadline: 10.05.2025

Catering and refreshments are provided.

Information and registration:

Biver Charles biverc@pt.lu GSM: +352 621 663 589

or youth@zolwerbasket.lu



**I
N
T
E
R
N
A
T
I
O
N
A
L

T
O
U
R
N
A
M
E
N
T**

10.05.2025

Save the date!

**Org: BBC AS SOLEUVRE
Hall SPORTIKUSS**

**2 rue Jean Anen L - 4413 SOLEUVRE
2 halls as well as 5 courts will be available**



**J
O
U
R
N
E
E**



**P
O
U
S
S
I
N
S

B
A
S
K
E
T**

**F
O
R
B
O
Y
S
O
R
M
I
X
E
D

U
1
0
-
U
1
2**

**The enrolment will be validated after reception
of the guarantee payment 100€ .**

Registration deadline: 10.04.2025

Catering and refreshments are provided.

Information and registration:

Biver Charles biverc@pt.lu GSM: +352 621 663 589

or youth@zolwerbasket.lu

www.zolwerbasket.lu





Tournoi de BASKETBALL

Le 27 juin 2025

- Seniors Nat 2 / Nat 3

Le 28 juin 2025



- U12 Poussines
- U14 Fillettes
- U16 Filles

Le 29 juin 2025

- U12 Poussins
- U14 Minis
- U16 Scolaires



Centre Sportif Bettembourg
Inscription jusqu'au 01/06/2025
par mail : info.nitia@gmail.com

GROUPS U14 AND
OVER
REFEREE COURSE BY
MIKE RICHARTZ

US HEFFINGEN

BASKETBALL

MINI-CAMP

MARCH 15 & 16, 2025

V E N U E :

HALL SPORTIF HEFFINGEN

SATURDAY

MARCH 15

9:30 - 17:00

GROUPS: U19/18, U16 AND U14

FEE: 60€

SUNDAY MARCH 16

9:00 - 12:00

GROUPS: U12 AND U10

FEE: 30€

USH Mini Camp



MORE DETAILS TO
COME
FOR REGISTRATION,
PLEASE SCAN QR CODE



FOR INFOS PLEASE CONTACT
USHJUGEND@GMAIL.COM



24 SEASON 25



emile weber
all about your journey



Raiffeisen
Natielech meng Bank

Date	Time	Gym	Teams
30/03/2025	11H00	REHAZENTER	LUX ROLLERS VS  ASV BONN
30/03/2025	15H00	REHAZENTER	LUX ROLLERS VS  HRB ESSEN

Come support us during our matches at the Rehazenter.
We need your support and any other help.



United by the passion for sports, rich in our differences!

Compte bancaire: LU26 1111 2109 9924 0000

Internet: www.luxrollers.com

